

Relations internationales

REF : DVARI2013016

Signataire : AL/CS/CR

Séance du Conseil Municipal du 04/07/2013

RAPPORTEURS : Abderrahim HAFIDI et Christine RATZEL-TOGO

**OBJET : Acceptation d'une subvention du Ministère des Affaires Etrangères - Coopération
Aubervilliers – Yiwu pour un développement urbain durable des territoires**

EXPOSE :

Le projet de Coopération Aubervilliers – Yiwu pour un développement urbain durable s'inscrit dans le cadre de l'accord cadre de coopération entre la ville d'Aubervilliers et la ville de Yiwu (Province du Zhejiang) voté en Conseil municipal extraordinaire le 22 novembre 2012 (Cf. Délibération n°300).

Le 15 janvier dernier, la Ville d'Aubervilliers a déposé une candidature au premier appel à projets franco-chinois en soutien à la coopération décentralisée lancé par le Ministère français des affaires étrangères (MAE) et l'Association du peuple chinois pour l'amitié avec l'étranger (APCAE).

Le projet de Coopération Aubervilliers – Yiwu pour un développement urbain durable des territoires a été retenu (Cf. Courrier de la Direction Générale de la Mondialisation du développement et des partenariats du MAE - Résultat de l'Appel à projets franco-chinois en soutien à la coopération décentralisée daté du 25 avril 2013).

Le projet Aubervilliers – Yiwu pour un développement urbain durable des territoires est prévu sur une durée de 1 an.

Les objectifs spécifiques de ce projet sont de :

- promouvoir l'échange d'expériences entre autorités locales partenaires autour des politiques publiques liées à la gestion des déchets urbains, au développement économique durable, à l'éducation à l'environnement, à la mise en œuvre des Agendas 21,
- favoriser la concertation entre opérateurs économiques du territoire autour des problématiques liées à la gestion des déchets, au réemploi et au recyclage dans la zone commerciale d'import-export d'Aubervilliers, projet de territoire expérimental favorisant l'échange d'expériences avec Yiwu.

La Ville d'Aubervilliers, lauréate, se voit donc octroyer 12 000 euros tel qu'initialement demandé. La subvention sera versée en une fois.

Dans le cadre de ce projet, il est demandé au Conseil municipal d'accepter de recevoir les 12 000 euros octroyé par le Ministère des Affaires Etrangères.

Direction Générale de la Vie Locale et de la Culture / Direction de la Vie Associative et des Relations Internationales

Relations internationales

REF : DVARI2013016

Signataire : AL/CS/CR

OBJET :Acceptation d'une subvention du Ministère des Affaires Etrangères - Coopération Aubervilliers – Yiwu pour un développement urbain durable des territoires

LE CONSEIL,

Après avoir entendu l'exposé du Maire,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération n°300 votée en Conseil municipal le 22 novembre 2012, qui porte sur la convention de partenariat entre la Ville d'Aubervilliers et la ville de Yiwu,

Vu le budget communal,

Considérant l'attribution d'une subvention à hauteur de 12 000 euros octroyée par le Ministère des Affaires Etrangères ;

A l'unanimité.

DELIBERE :

DECIDE d'accepter la subvention à hauteur de 12 000 euros octroyée par le Ministère des Affaires Etrangères.

La somme sera inscrite au budget communal à l'imputation 002/74718/048.

Pour le Maire

L'adjoint délégué

Reçu en Préfecture le : 12/07/2013

Publié le 11/07/2013

Certifié exécutoire le : 12/07/2013

Pour le Maire

L'Adjoint délégué